

VOTER FO, C'EST SOUTENIR UNE ORGANISATION QUI M'APPORTE DES SOLUTIONS CONCRÈTES ET SOLIDAIRES, POUR MA FAMILLE ET MOI

100 % famille

Je vote FO pour un accès libre et gratuit à un CE (comité d'entreprise) en ligne pour ma famille et moi.

100 % utile

Je vote FO. Il est de notre responsabilité collective de participer activement à la défense d'un modèle économique qui nous respecte : nous et notre environnement !

100 % santé

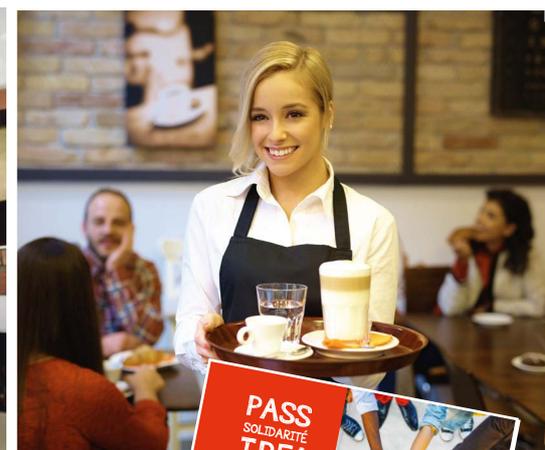
Je vote FO, qui place ma santé et celle de ma famille au cœur de ses actions. Et, pour les plus fragiles d'entre nous, FO propose des aides financières en cas de difficultés.

Dans le secteur des **hôtels, cafés et restaurants** :

- maintien du taux d'appel de la cotisation santé à 28 euros jusqu'en 2021 inclus... Depuis janvier 2018, une nouvelle garantie « handicap » existe, en cas de décès ou d'invalidité absolue et définitive du salarié :
 - soit, une rente viagère mensuelle égale à 500 euros ;
 - soit, un capital égal à 80% du capital constitutif de la rente.

Dans le secteur de la **restauration rapide** :

- prévoyance : augmentation des couvertures ;
- portée de la période d'incapacité maladie de 180 jours à 300 jours.



PASS Solidarité TPE

Pass que nous le valons bien !



Pour accéder à votre CE en ligne 100 % gratuit, rendez-vous sur www.tpe.fgtafo.fr

* Valable jusqu'au 31 mars 2021 pour les travailleurs des Très Petites Entreprises et emplois de la famille.

100 % à mes côtés

Je vote FO, ça me sert ! Je participe à la désignation des conseillers prud'homaux pour défendre mes droits en cas de conflit avec mon employeur.

100 % engagé(e)

Je vote FO, un syndicat mobilisé sur les grands enjeux de société qui combat toutes les réformes fragilisant les plus précaires.

Force Ouvrière, un syndicat opposé à la réforme des retraites, à la réforme de l'assurance-chômage... Un syndicat engagé à défendre vos droits et à en conquérir de nouveaux...

100 % saisonniers

FO dit non à la réforme de l'assurance-chômage.

FO revendique :

- la reconduction automatique du contrat dès la première saison concluante ;
- la mise en place d'une indemnité de rupture de reconduction, calculée sur l'ensemble des contrats successifs dans une même entreprise ;
- un fonds social de garantie pour accéder à un logement décent.

100 % à mon écoute

Dans les entreprises dont l'effectif habituel est inférieur à 11 salariés, l'employeur peut proposer un projet d'accord aux salariés à valider par voie référendaire. Il porte sur la durée et l'aménagement du temps de travail, l'égalité professionnelle, les salaires... (C. trav. art. L2232-21). FO est là pour m'aider à y voir clair.

100 % revendicatif

Je donne ma voix à FO qui négocie mon salaire et défend mes conditions de travail.

Les combats de Force Ouvrière :

- un 13^{ème} mois pour tous ;
- travailler le week-end est une situation subie, nous revendiquons donc la rémunération double et la récupération du travail le dimanche ;
- le travail de nuit a pour conséquence première d'affecter la vie sociale et familiale, il doit donc être fortement encadré et majoré à 25 % à partir de 21 h et pris dans sa globalité dans le compte pénibilité ;
- la mise en place systématique de fonds d'action sociale dans toutes les branches, afin de venir en aide aux travailleurs les plus fragiles ainsi qu'à leurs familles.

**S'abstenir de voter, c'est
laisser la possibilité aux
autres de décider à ma place
et à celle de ma famille.**

ALORS JE VOTE 100 % FO !

En savoir plus ?

RDV sur l'application mobile : HCR FGTA-FO

